

DEPARTEMENT  
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE

CANTON DE  
CHALONS - 3

COMMUNE DE  
CHEPY

Date de convocation :

27 mars 2017

Nombre de  
Conseillers : 10

Présents : 9

Votants : 9

N° 1342/2017

**Objet :**

Affectation du Résultat

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 03 AVRIL 2017**

L'an deux mil dix-sept, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

**Étaient présents Mesdames, Messieurs :**

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, VEDANI Lionel, SOURDET Joëlle, WEBER Patrice, BALOURDET Patrice, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

**Absent, Monsieur :** GIOVANNI Philippe.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

***A été élue secrétaire :*** Madame MENISSIER Martine.

Le Conseil Municipal,

En application de l'article de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction M14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Après avoir approuvé, le 03 avril 2017, le compte administratif 2016, qui présente :

- un excédent de fonctionnement d'un montant de : 327 135,44€
- un déficit d'investissement d'un montant de : 155 069,37€

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution positif de : 68 946.83 €
- un solde négatif de restes à réaliser de : 50 410 €

entraînant un besoin net de financement de 205 479.37 €

**Décide sur proposition de Monsieur le Maire** d'affecter au budget de l'exercice 2016 le résultat comme suit :

- en diminution des réserves (compte 1068) de la section d'investissement 205 479.37€.

- report en section de fonctionnement (ligne 002 recettes) de la somme de : 258 812.22€

Extrait certifié conforme,

Fait à Chepy, le 06 avril 2017.

Le Maire,

J.ROUSSINET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215101395-20170403-1342-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2017

Publication : 07/04/2017